Le 3 juin 2017,

Madame, Monsieur,

Les écologistes soutiennent l'existence et la création des petites et moyennes entreprises sur nos territoires. Elles ont en effet un rôle primordial à jouer dans la transition énergétique et dans la nécessaire innovation pour les emplois de demain. Elles constituent le tissu économique qui apporte la vitalité dans nos territoires.
Vous nous avez interpellés en tant que candidats EELV 71, voici nos réponses.

1. Alléger le coût du travail et la fiscalité

Nous proposons de mettre en place une fiscalité progressive de façon égalitaire entre toutes les entreprises. Il est inacceptable d'un point de vue démocratique que l'État "finance" les grandes entreprises au détriment des petites. En effet actuellement 32% de la fiscalité d'entreprises est porté par les PME, 8% par les grands groupes.

Nous envisageons d'instaurer des incitations fiscales afin de favoriser l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'économie verte.
La réduction fiscale a déjà été entreprise avec le CICE (financée en autre par une augmentation de la TVA) puisque l'État s'est engagé sur une réduction de 41 milliards sur 3 ans pour les entreprises. Sur la durée du quinquennat les entreprises ont bénéficié de 20,6 milliards d'euros d'allégement de cotisations (en parallèle les ménages ont connu une augmentation de 35 milliards d'euros de prélèvements). Ce sont surtout les grands groupes internationaux qui en ont bénéficié sans contrepartie et sans assurance de création d'emplois ou sans garantie et protection supplémentaires pour les nouveaux statuts précaires.

Nous souhaitons favoriser l'accès des PME et des TPE aux financements et aux fonds européens et réserver 50 % des marchés publics au TPE/PME pour développer l'emploi local.

Enfin nous assurerons l'accès au financement des entreprises locales par la présence de conseillers experts accessibles sur l'ensemble du territoire régional, en cohérence avec les débouchés et la main-d'œuvre des différents bassins de vie et d'activité. Ces conseillers feront le lien avec les banques privées mais aussi avec la Banque Publique d'Investissement (BPI) et accompagneront les entreprises pendant leurs premières années d'activité.

2. Réformer le RSI

Nous proposons une réforme du RSI qui garantisse à tous une protection sociale équivalente en assurant l'accès à la retraite, au chômage, à la formation et d'une manière générale à la protection sociale des travailleurs indépendants et des auto-entrepreneurs.

La protection du travail indépendant doit notamment être garantie en cas de liquidation (souvent causée par des problèmes de trésorerie : mauvais paiements des clients et manque de visibilité des commandes).

3. Alléger les contraintes administratives (dont le compte pénibilité, le prélèvement de l'IR à la source…)

La reconnaissance de la pénibilité au travail est une avancée sociale sur laquelle nous ne voulons pas revenir. Nous comprenons par contre la difficulté de gestion indu pour les petites entreprises induite par cette nouvelle disposition. Il faut donc améliorer ce système pour qu'il soit plus simple tout en étant efficace (par exemple proposer des référentiels avec des accords de branche).
Parallèlement il faut travailler à la prévention et à la réduction des risques et lutter contre la dégradation des conditions de travail.

4. Réformer le Code du travail

La flexibilité du marché du travail pour réduire le chômage est un échec. Pourtant, les gouvernements successifs ont maintenu ce cap.

Les lois sur les 35 heures ont permis de lutter efficacement contre le chômage avec une baisse du chômage de 3 % et 350 000 emplois crées selon l'INSEE. Nous proposons donc de lancer des négociations pour la semaine de 32 heures, avec une négociation par branche ou par entreprise pour choisir la meilleure option (annualisation du temps de travail, semaine de quatre jours...) et en ouvrant le droit au temps partiel.

Il s'agit également d'instaurer une vraie protection pour les nouveaux statuts : autoentrepreneurs, vrais faux salarié-es type Uber, stagiaires, etc. Aujourd'hui ce modèle économique est inopérant car il ne contribue pas au financement de la protection sociale. Ces salarié-es, comme les autres, doivent être protégés en cas d'accidents du travail, de maladie, de licenciements.

5. Lutter contre les concurrences déloyales : travail détaché, microentreprises

Nous souhaitons rappeler que la France est le premier pays européen d'accueil des travailleurs détachés, elle est aussi le troisième pays à expatrier ses salariés chez ses voisins. Le statut de travailleur détaché, créé pour protéger les salariés des abus, a été dévoyé par de nombreuses fraudes et détournements de la directive de 1996. Ces abus et les contournements, utilisés notamment par les grands groupes internationaux ont nourri des positions démagogiques de rejet de l'Europe. Les écologistes défendent la convergences vers le haut de normes sociales à l'échelle Européenne pour stopper la concurrence déloyale. Il veulent instaurer un Traité de convergence pour mettre fin au dumping fiscal et social (convergence des salaires minimums ou encore de l'impôt sur les société).
Nous devons aussi étendre l'obligation de vigilance des maisons-mères sur leurs filiales et sous-traitants au-delà des frontières de l'Europe en accroissant la responsabilité juridique des sociétés multinationales sur l'ensemble de leurs activités et dans toute la chaîne d'approvisionnement.
Nous ne souhaitons pas supprimer la protection minimum accordée aujourd'hui aux salariés européens légaux, en permettant demain à une entreprise d'embaucher légalement des travailleurs (roumains par exemple) en France payés au niveau du salaire minimum en Roumanie.
Nous considérons aussi qu'il faut s'attaquer aux employeurs qui embauchent de façon irrégulière. C'est pourquoi, nous proposons un renforcement du rôle des inspections du travail, l'échange systématique d'informations et la création d'une liste noire, la responsabilité conjointe et solidaire, afin de s'attaquer au phénomène de la sous-traitance en cascade, et la mise en cause des donneurs d'ordre dans les infractions.

6. Soutenir l'activité dans le secteur du bâtiment

Le secteur du bâtiment est une filière clé pour la conversion écologique de l'économie et les

créations d'emplois locaux. Le bâtiment est une filière d'avenir, c'est pourquoi nous souhaitons réorienter les investissements, développer la R&D et la formation. Pour mieux cibler les soutiens à l'innovation, il est également essentiel de simplifier et plafonner le crédit impôt recherche.

Nous soutiendrons la filière bâtiment par un grand plan d'investissement européen de 600 milliards d'euros par an pour la transition énergétique (transition énergétique qui repose entres autres sur la rénovation de 750 000 logements par an). Ce programme sera ciblé sur les PME et l'artisanat local.

Pour favoriser une montée en gamme technologique et répondre à l'enjeu de la rénovation thermique du bâti nous souhaitons sortir d'une politique de qui mise tout sur les grands groupes internationaux et soutenir une politique de développement territoriale qui s'appuie sur le regroupement et la coopération/complémentarité des entreprises locales.

Claire MALLARD 71-01, Dominique CORNET 71-02, Pierre-Etienne GRAFFARD 71-03, Marie-Claude COLIN 71-04, François LOTTEAU 71-05